

1 Identification

Forme du produit : Aérosol

Nom commercial : Blow Out Duster 152A 10 oz

Numéros de produit : 152-BLOWOUT-024

Identificateur de produit SGH

1,1-Difluoroéthane; R-152a

Autres moyens d'identification

Utilisation de la substance/du mélange : Suivre les instructions de l'étiquette

Utilisation de la substance/du mélange : Dépoussiérant aérosol

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

SDi, LLC

3535 State Highway 66 Parkway 100, Building 6

Neptune, NJ 07753

Tél. : 732-751-9266 Fax : 732-751-9241

Courriel : sales@sdifire.com

Coordonnées du fournisseur

CHEMTREC - Intervention d'urgence 24 heures sur 24

États-Unis et Canada : 800-424-9300

Numéro de téléphone d'urgence

2 Identification des dangers

Aérosol - Catégorie 1

Classification de la substance ou du mélange

Éléments d'étiquetage SGH

DANGER

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Autres dangers ne donnant pas lieu à une classification

L'UTILISATION ABUSIVE INTENTIONNELLE PAR INHALATION DÉLIBÉRÉE DU CONTENU CHIMIQUE PEUT ALTÉRER LES CAPACITÉS, CAUSER DES LÉSIONS PERMANENTES OU LA MORT ET ALTÉRER LA CAPACITÉ À UTILISER DES MACHINES ET DES VÉHICULES.

Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément aux règlements de la U.S. Consumer Product Safety Commission, qui ont préséance sur l'étiquetage OSHA relatif à la communication des dangers. L'étiquette réelle du contenant ne comportera pas les éléments d'étiquetage ci-dessus. L'étiquetage ci-dessus s'applique aux produits industriels/professionnels.

3 Composition/informations sur les composants

Description	N° CAS	EINECS	%
1,1-Difluoroéthane, liquéfié, sous pression	75-37-6	200-866-1	100

4 Premiers secours

Contact avec les yeux : En cas de contact avec le liquide, rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact avec le liquide, réchauffer progressivement les zones touchées et consulter un médecin s'il existe des signes de gelure ou de lésion tissulaire. Rincer la zone à l'eau tiède. Ne pas frotter la zone affectée. En cas de formation de cloques, appliquer un pansement stérile. Consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Une respiration artificielle et/ou de l'oxygène peuvent être nécessaires. Consulter un médecin.

Ingestion : Ce produit est un gaz dans des conditions atmosphériques normales et son ingestion est peu probable.

Description des premiers secours nécessaires

Effets aigus : Effet anesthésique à fortes concentrations.

Effets retardés : Aucun connu ou prévu. Voir la section 11 pour les informations sur les effets d'une exposition chronique, le cas échéant.

Principaux symptômes/effets, aigus et différés

Note au médecin : L'épinéphrine et les autres médicaments sympathomimétiques peuvent déclencher des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à de fortes concentrations (p. ex. dans des espaces clos ou lors d'un abus délibéré). L'utilisation d'autres médicaments présentant un potentiel arythmogène moindre doit être envisagée. Si des médicaments sympathomimétiques sont administrés, surveiller l'apparition d'arythmies cardiaques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés.

Dangers particuliers résultant du produit chimique

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce produit peut être enflammé par la chaleur, les étincelles, les flammes ou d'autres sources d'ignition. La vapeur est plus lourde que l'air. Les vapeurs peuvent parcourir des distances considérables jusqu'à une source d'ignition où elles peuvent s'enflammer, provoquer un retour de flamme ou exploser. Peut créer un risque d'explosion vapeur/air à

l'intérieur, dans les espaces confinés, à l'extérieur ou dans les égouts. Si le récipient n'est pas correctement refroidi, il peut se rompre sous l'effet de la chaleur d'un incendie. Les drains peuvent se boucher et les vannes devenir inutilisables par formation de glace en cas d'évaporation rapide de grandes quantités de gaz liquéfié. Ne pas laisser les eaux d'extinction pénétrer dans les drains ou les cours d'eau : risque d'explosion dans les drains et de réinflammation.

Produits de combustion dangereux : La combustion peut produire de la fumée, du monoxyde de carbone, du fluorure d'hydrogène, des composés fluorés et d'autres produits de combustion incomplète. Des oxydes d'azote et de soufre peuvent également se former.

Voir la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité, notamment le point d'éclair et les limites d'inflammabilité (explosivité).

Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie : Pour les incendies dépassant le stade initial, les intervenants d'urgence dans la zone de danger immédiat doivent porter des vêtements de protection. Lorsque le danger chimique potentiel est inconnu, dans les espaces fermés ou confinés, un appareil respiratoire autonome doit être porté. Porter également tout autre équipement de protection approprié selon les conditions (voir section 8). Isoler la zone de danger immédiat et en interdire l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/rejet si cela peut être fait sans danger. Sinon, laisser brûler. Déplacer les récipients non endommagés hors de la zone de danger immédiat si cela peut être fait sans danger. Se tenir à l'écart des extrémités des récipients. L'eau pulvérisée peut être utile pour réduire ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. Refroidir à l'eau les équipements exposés au feu si cela peut être fait sans danger.

CLASSIFICATIONS NPCA - HMIS

(Les informations relatives à la protection individuelle doivent être fournies par l'utilisateur)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Extrêmement inflammable. Les déversements de produit liquide créent un risque d'incendie et peuvent former une atmosphère explosive. Tenir toutes les sources d'ignition et les surfaces métalliques chaudes à l'écart du déversement/rejet si cela peut être fait sans danger. L'utilisation d'équipements électriques antidéflagrants est recommandée. Attention à l'accumulation de gaz dans les zones basses ou confinées, où des concentrations explosives peuvent se former. Empêcher l'entrée dans les drains ou tout endroit où une accumulation peut se produire. Ventiler la zone et laisser s'évaporer. Se tenir au vent et à l'écart du déversement/rejet. Éviter tout contact direct avec le produit. Pour les déversements importants, avertir les personnes sous le vent, isoler la zone de danger immédiat et en interdire l'accès au personnel non autorisé. Porter un équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire, selon les conditions (voir section 8). Voir les sections 2 et 7 pour des informations supplémentaires.

Précautions pour la protection de l'environnement

Arrêter le déversement/rejet si cela peut être fait sans danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour réduire ou disperser les vapeurs. Si le déversement se produit sur l'eau, avertir les autorités compétentes et signaler tout danger à la navigation.

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite

Éviter les sources d'ignition - ventiler la zone. Utiliser un brouillard d'eau pour favoriser l'évaporation ou ventiler. Protéger le corps contre tout contact avec le liquide. En espace confiné, utiliser un appareil respiratoire autonome. Consulter les services d'incendie locaux.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Informez les autorités compétentes conformément à toutes les réglementations applicables. Les mesures recommandées sont fondées sur les scénarios de déversement les plus probables pour ce produit; toutefois, les conditions et réglementations locales peuvent influencer ou limiter le choix des mesures appropriées.

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les réglementations nationales et locales. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Interdire de fumer dans les zones de stockage ou d'utilisation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Respecter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle et porter un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8).

Le contenu est sous pression. Les gaz peuvent s'accumuler dans les espaces confinés et limiter l'oxygène disponible pour la respiration. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. L'utilisation d'équipements électriques antidéflagrants est recommandée et peut être exigée (voir les codes incendie applicables). Consulter NFPA-70 et/ou API RP 2003 pour les exigences spécifiques de liaison équipotentielle/mise à la terre. Une charge électrostatique peut s'accumuler et créer une situation dangereuse lors de la manipulation ou du traitement de ce produit. Afin d'éviter un incendie ou une explosion, dissiper l'électricité statique pendant le transfert en mettant à la terre et en reliant les récipients et les équipements avant le transfert. Ne pas pénétrer dans des espaces confinés tels que des réservoirs ou des fosses sans suivre les procédures d'entrée appropriées, telles que ASTM D-4276 et 29 CFR 1910.146.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir les récipients hermétiquement fermés et correctement étiquetés. Utiliser et stocker ce produit dans des endroits frais, secs et bien ventilés, à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des surfaces métalliques chaudes et de toute source d'ignition. Stocker uniquement dans des récipients approuvés. Afficher « Interdiction de fumer ou de flamme nue ». Tenir à l'écart de toute matière incompatible (voir section 10). Protéger les récipients contre les dommages physiques. Le stockage à l'extérieur ou dans un bâtiment séparé est préférable. Le stockage intérieur doit respecter les normes OSHA et les codes incendie applicables.

Les récipients « vides » conservent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ni exposer ces récipients à la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et provoquer des blessures ou la mort. Éviter d'exposer toute partie d'une bouteille de gaz comprimé à des températures supérieures à 125 °F (51,6 °C). Les bouteilles de gaz doivent être stockées à l'extérieur ou dans des locaux bien ventilés, au niveau du sol ou au-dessus, et doivent pouvoir être retirées rapidement en cas d'urgence.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composant	ACGIH TLV (TWA)	ACGIH TLV (STEL)	OSHA PEL (TWA)	AUTRE PEL
1,1-Difluoroéthane				1000 ppm DuPont AEL

Contrôles techniques appropriés

Si les pratiques de ventilation actuelles ne permettent pas de maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies, des mesures techniques supplémentaires peuvent être nécessaires.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : L'utilisation d'une protection oculaire (telle que des lunettes anti-éclaboussures) conforme ou supérieure à ANSI Z87.1 est recommandée lorsqu'un contact du liquide avec les yeux est possible. Selon les conditions d'utilisation, un écran facial peut être nécessaire.

Protection de la peau : Gants imperméables et isolants recommandés.

Protection respiratoire : Un appareil respiratoire autonome (ARA/SCBA) approuvé par NIOSH ou équivalent, fonctionnant en mode pression à la demande ou autre mode à pression positive, doit être utilisé en cas de déficit en oxygène (teneur en oxygène inférieure à 19,5 %), de concentrations d'exposition inconnues ou de situations présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH). Un programme de protection respiratoire conforme ou équivalent à OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur.

Les recommandations fournies dans cette section concernant le contrôle de l'exposition et les types spécifiques d'équipement de protection sont fondées sur des informations facilement disponibles. Les utilisateurs doivent consulter le fabricant concerné afin de confirmer les performances de leur équipement de protection. Certaines situations peuvent nécessiter la consultation de professionnels de l'hygiène industrielle, de la sécurité ou de l'ingénierie.

9 Propriétés physiques et chimiques

État physique	Gaz liquéfié
Couleur	Incolore/transparent
Odeur	Légère odeur éthérée
Point de fusion/congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition / intervalle	-13 °F
Inflammabilité	Gaz extrêmement inflammable
Limite inférieure d'inflammabilité	3,9 % (vol.) gaz dans l'air
Limite supérieure d'inflammabilité	16,9 % (vol.) gaz dans l'air
Point d'éclair (méthode)	-58 °F (estimé)
Température d'auto-inflammation	849 °F
Données de décomposition	Données non disponibles
pH	Sans objet
Viscosité	Données non disponibles
Solubilité dans l'eau à 70 °F	0,28 %
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	log Pow = 0,75
Pression de vapeur à 70 °F	62,5 PSIG
Densité de vapeur (air = 1,00)	2,4
Densité relative (H2O = 1,00)	0,909
Taux d'évaporation	> 1 (éther éthylique = 1,0)

10 Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Ne peut pas se produire

Conditions à éviter : Chaleur élevée, étincelles et flammes nues

Matières incompatibles : Métaux alcalins ou alcalino-terreux. Métaux en poudre. Sels métalliques en poudre.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, fluorure d'hydrogène, fluorure de carbonyle, fluorocarbures.

11 Informations toxicologiques

Effets toxicologiques (santé)

Effets d'une surexposition

Ingestion : Danger d'aspiration !

Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut produire des effets anesthésiques et une sensation d'euphorie. Une surexposition prolongée peut provoquer une respiration rapide, des maux de tête, des étourdissements, une narcose, une perte de connaissance et la mort par asphyxie, selon la concentration et la durée d'exposition.

Contact avec la peau : Le contact avec le liquide en cours d'évaporation peut provoquer des gelures.

Contact avec les yeux : Le liquide peut provoquer une irritation sévère, rougeur, larmolement, vision trouble et éventuellement des brûlures par le froid.

Autres commentaires : Des concentrations élevées peuvent réduire la quantité d'oxygène disponible pour la respiration, en particulier dans les espaces confinés. L'hypoxie (insuffisance d'oxygène) pendant la grossesse peut avoir des effets indésirables sur le développement du fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Ne devrait pas provoquer d'effets sur les organes après une exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Ne devrait pas provoquer d'effets sur les organes après une exposition répétée. Cancérogénicité : Non classé comme cancérigène par le CIRC/IARC, le NTP ou l'OSHA.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Ne devrait pas provoquer d'effets génétiques héréditaires.

Toxicité pour la reproduction : Ne devrait pas provoquer de toxicité pour la reproduction.

Effets différés et immédiats ainsi que chroniques d'une exposition à court et à long terme

1,1-Difluoroéthane

Inhalation : Aucun effet indésirable observé chez des rats exposés à des concentrations de 152a de 24 994 ppm.

Cancérogénicité : Les essais sur animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction : Aucun effet mutagène ou tératogène n'a été observé lors des expériences sur animaux.

Effets interactifs

12 Informations écologiques

Toxicité

Le 152a présente une faible toxicité aiguë par inhalation, avec une concentration létale approximative (ALC) sur 4 heures chez le rat de 383 000 ppm. Aucune étude valide de toxicité orale aiguë n'est disponible. Bien qu'aucun résultat d'essai standard ne soit disponible, les études à doses répétées montrent un certain potentiel d'irritation.

Comme la plupart des HFC, le 152a peut produire une sensibilisation cardiaque chez les chiens exposés simultanément à de fortes concentrations et à de fortes doses d'épinéphrine exogène. Des réponses marquées, notamment une arythmie cardiaque, ont été observées chez 3 chiens sur 12 à 150 000 ppm. Aucune réponse n'a été observée à 50 000 ppm. Aucune étude de sensibilisation n'était disponible.

Le HFC-152a présente une faible toxicité à doses répétées. Il a montré des propriétés anesthésiques à 100 000 ppm lors d'une étude d'inhalation à doses répétées de 2 semaines chez le rat. Aucun autre effet clinique, hématologique, biochimique sanguin ou histopathologique n'a été observé. Aucun effet indésirable n'a été observé chez les rats après une exposition par inhalation de 3 mois à 25 000 ppm de 152a.

Le 152a n'était pas mutagène dans le test bactérien de mutation inverse in vitro (test d'Ames) sur des souches de *Salmonella typhimurium* et *Escherichia coli*.

Dans un bioessai de 2 ans, le 152a n'était pas cancérogène chez le rat à des niveaux d'exposition par inhalation allant jusqu'à 25 000 ppm. Dans une étude de développement, des rates ont été exposées par inhalation jusqu'à 50 000 ppm pendant les jours 6 à 15 de la gestation, 6 heures par jour. Aucun effet maternel ou sur le développement lié au composé n'a été observé; le NOEL est donc de 50 000 ppm. Aucun effet histopathologique ni effet sur le poids des organes reproducteurs n'a été observé chez des rats mâles et femelles exposés jusqu'à 25 000 ppm de HFC-152a pendant 6 heures par jour, 5 jours par semaine, durant 3, 12 ou 24 mois.

Toxicité pour les poissons

1,1-Difluoroéthane : LC50 / 96 h / Poisson (espèce non précisée) : 295 783 mg/l

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

1,1-Difluoroéthane : EC50 / 48 h / *Daphnia* : 146 695 mg/l

Persistance et dégradabilité

Compte tenu de ses propriétés physiques, le 152a devrait, lorsqu'il est rejeté dans l'environnement, se répartir presque exclusivement dans l'atmosphère puisqu'il s'agit d'un gaz, avec une pression de vapeur à 25 °C de 6065,2 hPa et une solubilité dans l'eau de 2,671 g/l à 25 °C. Tout 152a éventuellement présent dans des effluents aqueux rejetés directement dans des rivières ou des lacs devrait, par analogie avec des composés similaires, avoir une demi-vie de volatilisation de quelques jours ou, au maximum, de quelques semaines. Le 152a devrait exister uniquement en phase vapeur dans l'atmosphère ambiante.

Le 152a en phase vapeur est dégradé dans l'atmosphère par réaction avec les radicaux hydroxyles produits photochimiquement, avec une durée de vie de 1,4 an. Sa durée de vie atmosphérique suggère qu'il se mélangera dans toute la troposphère, avec une concentration moyenne mondiale en 2003 d'environ 2,6 ppt. En raison de son absorption IR, il contribuera très faiblement au changement climatique, avec un potentiel de réchauffement global (GWP) par rapport au CO₂ de <140 sur un horizon de 100 ans.

Potentiel de bioaccumulation

Ne devrait pas présenter de potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

En raison de l'extrême volatilité des gaz liquéfiés, l'air est le seul compartiment environnemental dans lequel ils seront présents.

1,1-Difluoroéthane : Koc : 4,47

Autres effets néfastes

Aucun prévu.

1,1-Difluoroéthane : GWP : 124

13 Considérations relatives à l'élimination

Élimination des déchets

Contenir le déversement. Éliminer les sources d'ignition. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Pour les petits déversements, absorber avec un matériau absorbant. En espace confiné, utiliser un appareil respiratoire autonome. Consulter les services d'incendie locaux.

Méthodes d'élimination

Récupérer par distillation, incinérer ou acheminer vers une installation d'élimination des déchets autorisée.

** Respecter toutes les réglementations nationales et locales **

14 Informations relatives au transport

	DOT	IATA	IMDG
Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950
Désignation officielle de transport ONU	Aérosols, inflammables	Aérosols, inflammables	AÉROSOLS, INFLAMMABLES
Classe(s) de danger	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Quantité limitée	Oui		Oui
Polluant marin			Non

15 Informations relatives à la réglementation

Inventaires chimiques

États-Unis TSCA : Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA.

Europe EINECS : Tous les composants de ce produit figurent dans EINECS.

Canada - Liste intérieure des substances (LIS/DSL) : Ce produit et/ou tous ses composants figurent sur la DSL canadienne.

Australie AICS : Tous les composants de ce produit figurent dans AICS.

Corée ECL : Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire coréen des produits chimiques existants (KECI).

Japon MITI (ENCS) : Tous les composants de ce produit figurent dans MITI.

SARA Titre III :

CERCLA/SARA (section 302) - Substances extrêmement dangereuses et TPQ (en livres) :

Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de SARA 302 et 40 CFR 372.

SARA 311/312 : Risque d'incendie, risque lié à la pression

Classe de danger SARA (311, 312) :

Santé aiguë : Oui

Santé chronique : Non

Risque d'incendie : Oui

Risque lié à la pression : Oui

Proposition 65 de Californie : Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres effets nocifs sur la reproduction à des concentrations déclenchant les exigences d'avertissement de la Proposition 65 de Californie.

Réglementations relatives à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifiques au produit concerné

16 Autres informations

Avis de non-responsabilité : Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont fondées sur des essais jugés fiables.

Toutefois, le fabricant/distributeur de ce produit ne garantit ni leur exactitude ni leur exhaustivité, ET AUCUNE DE CES INFORMATIONS NE CONSTITUE UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA SÉCURITÉ DES PRODUITS, À LEUR QUALITÉ MARCHANDE OU À LEUR ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

Des ajustements peuvent être nécessaires pour tenir compte des conditions réelles d'utilisation. Le fabricant/distributeur n'assume aucune responsabilité quant aux résultats obtenus ni aux dommages accessoires ou consécutifs, y compris les pertes de bénéfices, résultant de l'utilisation de ces données. Aucune garantie contre la violation d'un brevet, d'un droit d'auteur ou d'une marque de commerce n'est donnée ou implicite.

Autres informations